


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 <p>USSON-EN-FOREZ VILLAGE SPORT NATURE</p>	<p align="center">Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</p>	<p align="center">Délibération n° D20250311-05 Du 3 novembre 2025 SUBVENTION SOU DES ÉCOLES VOYAGE SCOLAIRE 2026</p>
--	---	---

Nombre de membres			Date de la convocation	29.10.2025
Afférents au conseil municipal	15		Date d'affichage	29.10.2025
En exercice	14			
Qui ont pris part à la délibération	10	Pouvoir	3	

L'an deux mille vingt-cinq, le trois du mois de novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD L — PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (10)

Absents : BONNEVAUX V – PITAVY A - SIBAUD L – MAURICE M (4)

Secrétaire : Sandrine JOUMARD-DESSALCES

SUBVENTION SOU DES ÉCOLES VOYAGE SCOLAIRE 2026

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la demande de subvention du Sou des écoles en vu du voyage scolaire prévu en 2026 et concernant deux classes de primaires.

Objectif : voyage de 4 jours à Paris

Coût total : 18 077.10 €, pour 34 enfants

Financement : 1/3 les familles, 1/3 le sou des écoles, 1/3 la commune, soit un budget estimatif de **6025.70 €**.

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir statuer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- **accepte** l'octroi d'une subvention au sou des écoles à hauteur de 1/3 des dépenses engagées pour le financement du voyage scolaire prévu en 2026 ;
- **s'engage** à verser la subvention à réception des factures acquittées ;
- **s'engage** à réserver au budget les crédits nécessaires ;
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

Fait à Usson en Forez, le 06 novembre 2025.



Hervé BÉAL, Maire

Sandrine JOUMARD-DESSALCES, secrétaire de séance